

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 85 - été 2020

Conseil Municipal
d'Harfleur

26 mai 2020

h
harfleur

Séance électorale



Une équipe à
l'image d'Harfleur

Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Focus

Actu

Infos

Conseil municipal

Bulletin d'information de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Éric Boucher

Imprimeur : Bemo Graphic
Rue des Artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

La pandémie du Covid-19 nous a figé depuis la mi-mars et a interrompu tous les projets, toutes les actions, tous les événements familiaux ou autres que nous avons envisagés sur le 3^{ème} trimestre 2020. La France s'est soudain arrêtée, dans une attente pleine d'incertitude.

Pour la municipalité durant cette période inédite, beaucoup de décisions ont été prises, des actions ont été effectuées, parfois invisibles, par tous les agents de la collectivité. Ce service public souvent décrié a fait la preuve de son importance, de sa réactivité. Notre priorité a été l'attention portée envers les personnes les plus fragiles. Que ce soit du fait de l'âge, de difficultés sociales, de difficultés financières, de soucis de santé...

Je remercie toutes celles et tous ceux d'entre vous qui, parce que leur santé le permettait, parce qu'agir pour le collectif était important, ont pris soin des autres. Plus généralement, je remercie également tous les Harfleurais qui ont respecté les consignes que nous avons mises en place, et qui de ce fait, contribué à endiguer la pandémie pour le bien de tous. Harfleur s'est une nouvelle fois montrée solidaire et humaine et cela est encourageant.

Aujourd'hui, même si le virus n'est pas vaincu, une autre crise se profile, économique cette fois.

Je suis persuadée qu'une fois encore c'est la solidarité qui nous permettra de reconstruire notre économie. Des changements dans notre façon de consommer, dans nos façons d'acheter, dans notre relation avec les autres nous incitent à avoir de l'espoir pour l'avenir. Nous devons continuer à consommer localement, à nous rendre dans nos commerces de proximité, à nous déplacer autrement qu'en voiture, notamment pour de petits trajets, à accompagner nos enfants à l'école à pied ou en vélo.

Ces changements dépendent de la volonté que chacun d'entre nous investit afin d'améliorer notre vie au quotidien.

Christine Morel
Maire d'Harfleur

BILAN COVID



Coronavirus – Covid 19

Les activités municipales menées durant la crise sanitaire

Le contexte

Depuis plusieurs mois, la planète connaît une crise sanitaire due au virus appelé « Covid 19 ». En France, près de 30 000 décès sont à déplorer. Survenue au tout début de l'année 2020, la propagation du Covid, partie de Chine, a forcé les gouvernements à protéger les populations : le « grand confinement » avec pour conséquence la restriction consentie des libertés publiques et individuelles, et ses conséquences économiques, sociales et surtout sanitaires.

Dans un contexte d'élections municipales maintenues (dimanche 15 mars) malgré une montée en puissance de la propagation du virus, la collectivité a dû réagir très vite pour anticiper le confinement. Avec un peu de recul sur les événements, le report de la Fête de la Scie à l'année prochaine, décidé le 10 mars en concertation avec les membres du collectif de la fête, fait figure de première décision annonçant une forte perturbation de la vie communale.

Dans les pages qui vont suivre, vous pourrez découvrir les principales actions menées par la collectivité du 5 mars au 26 mai 2020.

Depuis la première cellule de crise jusqu'au premier conseil municipal, voici la façon dont la collectivité a fait face à l'urgence en maintenant les services à la population, mais aussi en assurant une continuité des services administratifs (notamment grâce au télétravail et à la dématérialisation de certaines procédures).

Sur cette période, le Plan Communal de Sauvegarde a été activé. Par la suite, un retour d'expérience visant à mettre en exergue les succès et les points d'amélioration constatés sera consigné.



Repères

15 mars
Premier tour des élections municipales

16 mars
Confinement

23 mars
Interdiction des marchés (sauf dérogation)

26 mars
Confinement prolongé de 15 jours

13 avril
Prolongation du confinement jusqu'au 11 mai et annonce de la distribution de masques par les pouvoirs publics (Président de la République)

7 mai
Annonce de la phase 1 du déconfinement

11 mai
Déconfinement

28 mai
Discours du chef du gouvernement (phase 2 déconfinement)

Agenda national

Agenda municipal

16 mars

- Mise en place du plan de continuité des activités
- Adaptation du plan Bleu pour la Résidence des 104
- Information de la population par affichage (panneaux électoraux)

12 mars
Première réunion de la cellule de crise

10 mars
Annonce du report de la Fête de la Scie 2020

5 mars
Première cellule de veille (maire et membres de la direction générale)

19 mars
Début de l'accueil dans les écoles des enfants du personnel prioritaire

22 mars
Maintien du marché alimentaire

26 mars
Demande de dérogation pour le marché d'Harfleur
+
Première lettre du maire aux élu.e.s d'Harfleur

6 avril
Mise en ligne du facebook ville d'Harfleur

8 avril
Envoi d'un communiqué de presse sur les actions menées par la ville

16 avril
Réouverture des cimetières

17 avril
Mise en ligne du Zoom numérique d'avril

21 avril
Lancement du concours photo sur Facebook

1^{er} mai
Opération Musique au balcon

5 mai
Réunion élus (avec l'opposition) sur la préparation du déconfinement
DÉBUT DE L'ÉTUDE SUR LE PLAN DE REPRISSE DES ACTIVITÉS

14, 15 et 16 mai
Distribution de masques à la population

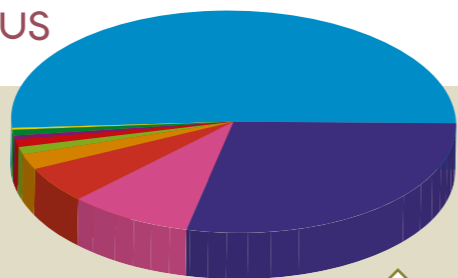
26 mai
Conseil municipal d'installation de la nouvelle municipalité

Solidarité et protection pour tous

Une priorité : la préservation de la santé des habitants

Pour une collectivité, faire face à la crise c'est aussi utiliser le budget municipal pour réaliser des achats solidaires et adaptés. La ville a su anticiper le confinement et n'a pas attendu les premières mesures nationales pour préparer les différentes commandes de matériel adapté, tel que le gel hydroalcoolique, les équipements de protection individuelle (gants, masques, visières...), le virucide...

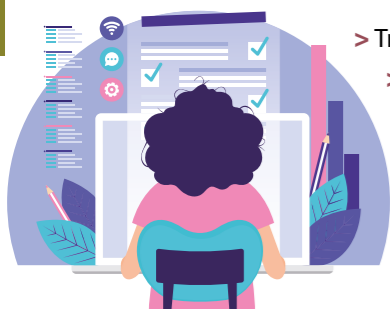
Ces équipements ont été remis aux agents municipaux présents.



■ 51,19 % Masques en tissu pour la population	■ 1,28 % Hygiène corporelle
■ 28,54 % Équipement de protection des agents	■ 0,89 % Confection masques et visières
■ 8,90 % Hygiène sol et matériel	■ 0,73 % Cabas pour distribution alimentaire
■ 5,40 % Gel hydroalcoolique	■ 0,64 % Gardiennage
■ 2,16 % Petit matériel	■ 0,27 % Matériel informatique de télétravail

Total : 54 695,06 €

La mise en place :



- > Transmission des directives gouvernementales dès leur parution au Journal Officiel
- > Mise en place d'horaires de travail adaptés, d'Autorisation Spéciales d'Absence, de travail par roulement des équipes, télétravail
- > Échanges avec les agents et la population au sujet des mesures mises en place
- > Affichage dans les lieux de passage des usagers et des agents des documents d'information diffusés par le gouvernement, le ministère de la santé...
- > Impression et mise à disposition des attestations de déplacement dérogatoire

Dans le secteur éducation, restauration et maintenance et hygiène des locaux

Pour un meilleur accompagnement des agents de ce secteur, les cadres de ce pôle ont conçu et transmis :

- > À l'attention de tous les agents une note expliquant les modalités de transmission du virus,
- > À l'attention des chauffeurs livreurs des repas à domicile une procédure nommée « Précautions sanitaires à respecter dans le cadre de la livraison de repas à domicile ».



Des suspicions de cas de Covid

4 suspicions de Covid ont été enregistrés dans les services municipaux, à l'école des Caraques et dans deux équipes MHL (Maintenance et Hygiène des Locaux). Aucune ne s'est révélée positive. Par précaution, les agents des équipes concernées (soit plus de 20 agents au total) ont été placés en confinement pour une durée de 14 jours.

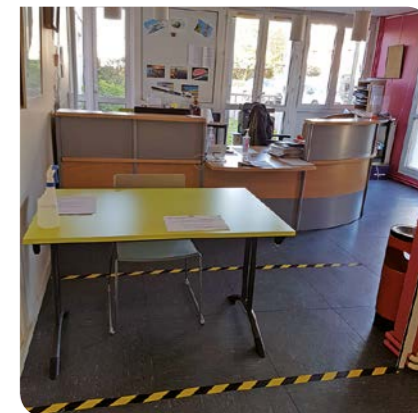
Actions en direction des publics à risques

Les personnes les plus fragiles ont fait l'objet de précautions particulières.

A la résidence pour personnes âgées des 104

Dès le début du confinement, l'équipe a été renforcée par la présence de la directrice et la mobilisation d'agents (3) chargés d'enregistrer les entrées et sorties des résidents, du personnel médical, paramédical et des auxiliaires de vie.

- > Un portage de repas dans les appartements a été assuré par le service restauration et une équipe spécifique pour une trentaine de résidents du lundi au samedi (jours fériés compris), le restaurant ayant dû être fermé.
- > Deux visites quotidiennes à chaque résident ont été mise en place pour maintenir le lien social, rassurer, dialoguer...
- > 5 agents municipaux étaient présents de 9h à 17h du lundi au vendredi.
- > 3 agents (sur les mêmes plages horaires) pour les week-ends et les jours fériés. La présence d'un agent à l'accueil de la résidence a été étendue jusqu'à 20h30 en complément des agents présents habituellement en garde de nuit.
- > Des animations pour les résidents ont permis à chacun de prendre une bouffée d'oxygène : jeux de logique, activité physique et goûters dans le jardin, écoute permanente des résidents par les agents...



Dans les écoles

Dès le 16 mars, les écoles ont été fermées, désinfectées et interdites d'accès.



Seules les écoles F. Dolto et de Fleurville sont restées partiellement ouvertes pour l'accueil des enfants du personnel soignant et des personnels prioritaires.

À partir du 4 mai, les équipes du service MHL ont de nouveau nettoyé les locaux des écoles pour préparer la rentrée du 11 mai.

Lors des distributions alimentaires

Dès le 17 mars, constitution d'une équipe d'une quinzaine de personnes composée d'agents et d'élus volontaires suite à la suspension des activités bénévoles gérées par le CCAS.

- > Distribution des colis à raison d'un mercredi sur deux (9h-12h et 14h-17h) sur prise de rendez-vous. Mise en place d'un portage des colis à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.
- > Réaménagement du Point Accueil Jeune pour optimiser la préparation des colis et l'accueil des bénéficiaires dans le respect des règles sanitaires.



A savoir

Chaque semaine, la distribution représentait 4 tonnes de marchandises réparties en 210 colis pour 130 familles. Le CCAS a pris en charge l'ajout d'œufs et de terrines bio, provenant de productions locales.

Fichier des personnes isolées

- > Activation du « registre des personnes vulnérables » habituellement utilisé en période de canicule
- > Courrier aux Harfleurais de plus de 70 ans (+ de 1 000 envois) proposant l'inscription sur le registre de prévention et le service de portage de repas à domicile
- > Contacts téléphoniques 3 fois par semaine avec chacune des 100 personnes inscrites sur le registre, par des élus bénévoles





Prévention

Service Proximité-Sécurité :

2 agents supplémentaires ont été affectés au service Proximité-Sécurité afin de renforcer la présence sur le terrain :

- > Contrôles des attestations de sortie sur tous les lieux publics interdits d'accès Actions préventives, dialogue avec les citoyens sans verbalisation
- > Suspension des verbalisations en zone bleue
- > Prolongement des rondes jusqu'à 19h
- > Mise en place de rondes de 21h à 23h
- > Recours à une société de gardiennage sur plusieurs week-end
- > Maintien de la verbalisation des infractions au code de la route

Pour tous les habitants : mi mai, une distribution massive de masques

La collectivité a commandé 9000 masques à la population à raison de un par habitant. Les 11 et 12 mai, 6 agents ont diffusé flyers et affiches dans l'ensemble des logements des 3 quartiers pour annoncer la distribution qui s'est déroulée sur 5 demi-journées les 14, 15 et 16 mai. L'information était aussi largement relayée sur le site internet et la page Facebook de la ville.

Bilan : sur 3444 familles harfleuraise, 1946 familles se sont déplacées
3566 masques adultes et 325 masques enfants ont été distribués

Masques et visières : un réseau de bénévoles opérationnel



Dès la fin du mois de mars, la ville a fait appel aux associations et aux bénévoles pour

- > la confection de masques à l'attention de la RPA des 104 et des personnes isolées
- > la fabrication de visières pour certains membres du personnel municipal

Masques : deux associations harfleuraises de couture, aidées d'une douzaine d'habitants et d'une dizaine d'élus, ont conçu à domicile environ 600 masques tissu (la collectivité a fourni 300 mètres d'élastique acheté à la mercerie présente sur le marché dominical, les tissus ont été collectés auprès de harfleuraies).

Visières : une association a conçu 50 visières et un habitant en a confectionné 20.

NB : des tutoriels sur la fabrication des masques et visières ont été mis en ligne sur la page Facebook.

Une collectivité réactive qui a su s'adapter en innovant

La collectivité a instauré des mesures pour adapter les services au principe de continuité.

Globalement, il s'est agi de réduire le nombre d'agents présents tout en maintenant les services indispensables.

Direction générale et cabinet du maire

- > Point quotidien entre Mme le maire, le directeur de cabinet et le directeur des services
- > Deux réunions de Direction Générale par semaine par visioconférence

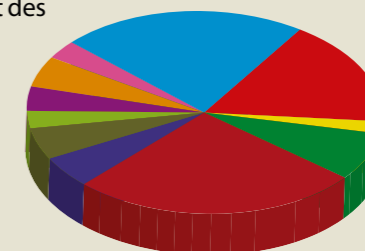
Services techniques

- > Fermeture et sécurisation des équipements municipaux et des espaces public
- > Veille technique générale de la Ville (déchets, voiries, l'éclairage public, bâtiments)
- > Installation des supports de communication publique
- > Gestion et stockage des achats liés à la protection
- > Désinfection des rues et des abribus
- > Entretien des serres, du parc, du stade Thorez, des cimetières...
- > Etude de la sécurisation des bâtiments d'accueil au public post-confinement

Restauration municipale

- > Maintient de la restauration des personnes âgées et des enfants de soignants
- > Nettoyage et désinfection des écoles, de la résidence des 104 et des bureaux
- > Renfort à l'accueil de la résidence des 14
- > Accueils du matin et du soir pour les enfants du personnel soignant
- > Renforcement du lien avec les familles, les directeurs d'écoles et les partenaires des affaires scolaires

Le nombre de portage de repas à domicile a grimpé de 15 à 111



Moyenne production de repas sur un total de 111 repas

- Portage repas Harfleur : 22,52 %
- Portage repas Gonfreville : 17,12 %
- Gainneville : 1,80 %
- Résidence de l'Estuaire : 8,11 %
- Résidents des 104 : 27,03 %
- Personnel Cuisine Centrale : 5,41 %
- Personnel résidence des 104 : 4,50 %
- Panier repas personnel Mairie : 2,70 %
- Personnel à disposition enfants prioritaires : 3,60 %
- Accueil Fleurville : 4,50 %
- Accueil Dolto : 2,70 %

Développement économique

Le marché dominical, une priorité municipale

Chronologie :

- > Dans un premier temps, aménagement d'un marché strictement alimentaire le 22 mars
- > Décision de fermeture du marché par la Préfecture malgré la demande de dérogation le 29 mars
- > Aménagement du marché dans sa version alimentaire suite au déconfinement le 17 mai, répondant aux demandes de la préfecture en matière de sécurité sanitaire (allées en sens unique, création d'entrées avec des agents d'accueil, remplacement des petits producteurs, créations d'éléments de communication
- > Reprise d'un marché complet le 31 mai (avec adaptation de l'aménagement)

Les actions spécifiques :

- > Attestations de titularisation à Harfleur envoyées aux étalagistes afin de leur permettre de demander les aides et de monter un dossier auprès de leur assurance.
- > Affichage (banderoles sur la Brèque, habillage de barrières, affichage, signalétique...) pour la reprise des marchés alimentaires et du marché complet



Centre communal d'action sociale

Continuité de service assurée par la mise en place du télétravail pour la Directrice et l'agent d'accueil.

- > Maintien de l'instruction des dossiers de demande d'aide
- > Maintien des missions d'orientation des usagers
- > Maintien de la délivrance des courriers aux personnes domiciliées auprès du CCAS sur rendez-vous.



Relais Assistantes Maternelles

- > Fermeture de l'accueil dès le 17 mars
- > Mise en place de deux permanences téléphoniques par semaine pour les assistantes maternelles et les parents
- > Soutien administratif aux assistantes maternelles

Les crèches

- > Fermeture de l'accueil dès le 17 mars
- > Lettre numérique destinées aux parents afin de maintenir le lien avec la crèche
- > Reprise des accueils à la crèche au P'tit pot de Miel à compter du 11 mai 2020 avec la mise en place d'un protocole d'accueil strict.

Pôle Accueil Population

Deux agents en poste chaque jour

Le pôle accueil population a maintenu son activité sur les points suivants :

- > Nouvelles méthodes de travail (démarches en ligne...)
- > Suivi des demandes d'actes d'état civil
- > Gestion des inscriptions scolaires, accueils périscolaires et restauration scolaire
- > Traitement des factures (réalisation, suivi, relances)
- > Suivi des encaissements et régies
- > Rédaction des actes de décès et relation avec les services des pompes funèbres
- > Rédaction des transcriptions de décès dans les 3 jours qui suivent la réception
- > Rendez-vous pour la rédaction des actes de reconnaissance
- > Envoi des actes d'état civil aux particuliers demandés par l'intermédiaire du site gouvernemental ADELE ou par courrier. Selon les instructions nationales, toutes les cérémonies de mariage ont du être annulées durant la période de confinement



La question des actes d'état civil liés au décès

Du 11 mars au 11 mai, la commune a compté 10 décès de harfleurais se trouvant en dehors de la commune, 1 harfleurais sur la commune et 3 extérieurs décédés sur Harfleur, ce qui fait un total de 14 actes d'état civil. Pour les décès liés au Covid, la mise en bière était immédiate sans autorisation du maire. Pour être réactif, une permanence téléphonique était en place les week-end et jours fériés afin de recevoir les éventuelles informations des décès.

Aucun cas de décès lié au Covid n'a été recensé sur Harfleur.

Service urbanisme

Les principales démarches d'urbanisme ont pu être maintenues grâce au télétravail des équipes :

- > Autorisations et certificats d'urbanisme
- > Autorisations de travaux des Etablissements Recevant du Public et pose d'enseignes commerciales
- > Renseignements aux professionnels et aux particuliers
- > Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux
- > Taxe Locale sur la Publicité Extérieure



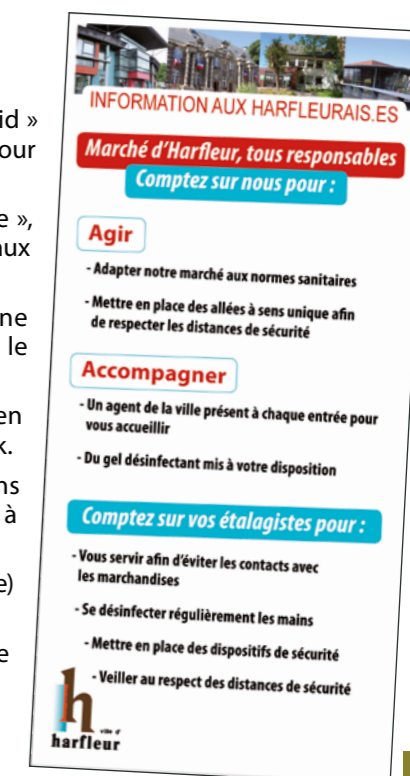
Au secrétariat général de la mairie

- > Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - > Boîte mail mairie@harfleur.fr 7 jours/7 jours : transmission des courriers à la Préfecture pour le suivi de gestion de la crise sanitaire
 - > Coordination des informations à diffuser aux riverains d'après les informations reçues par les services et la direction
 - > Rédaction d'arrêtés et décisions, courriers, convention si besoin
 - > Préparation des conseils municipaux de mai et juin
 - > Ré-ouverture physique de l'accueil le 25 mai
- Reprise de l'activité « normale » du service le 2 juin.**

Mobiliser et accompagner les habitants, les partenaires et les acteurs de la vie locale

Communication

- > Création très rapide sur le site internet d'une page dédiée « spéciale Covid » regroupant toutes les informations et les actualités liées à la période, mise à jour 3 fois par semaine, avec un bandeau d'alerte en page d'accueil du site.
- > Pour animer le portail numérique, la ville a diffusé des « Heures du conte », des démos de musique (en collaboration avec le CEM), des tutos destinés aux activités avec les enfants...
- > La page Facebook « ville d'Harfleur » a été créée spécialement pour une communication plus réactive auprès des Harfleurais et en lien direct avec le site internet.
- > Le Zoom d'avril a été adapté en numéro spécial, imprimé en petite quantité en interne, et mis en ligne sur le site internet, avec un lien sur la page Facebook.
- > Les panneaux électoraux ont été utilisés pour diffuser des informations essentielles à l'attention, en particulier des habitants n'ayant pas accès à internet.
- > Des actions de communication (notamment affichage du règlement à l'entrée) et de prévention ont été menées dans tous les lieux publics de la ville.
- > Les relations avec la presse ont été maintenues, notamment sous la forme de communiqués





Du côté des commerçants : une communication spécifique

Actions réalisées :

- > Tenue d'une liste avec horaires, mises en place spécifiques, infos... pour mise en ligne sur site internet, permettant aux habitants une information cohérente avec la réalité.
- > Avancement à 20h (au lieu de 22h) de l'heure limite de vente d'alcool sur la commune
- > Courriers et soutien aux commerçants ayant subi le confinement
- > Mise à disposition d'un local pour la distribution des paniers de l'Amap des 104 (habituellement hébergée par la boutique Artisans du Monde)

Pêle-mêle

De nombreuses actions de communication ont été instaurées pour continuer de toucher les publics et partenaires.

- > Les familles ont été contactées au sujet du report des locations de salles, de mariages et autres cérémonies
- > Un courrier a été adressé aux associations pour maintenir le contact
- > Les bailleurs ont été contactés pour évoquer le sujet des violences intrafamiliales, personnes fragiles et d'éventuelles facilités de paiement des loyers
- > Une alerte a été menée concernant les risques d'arnaques et d'escroqueries
- > La collectivité a écrit au DASEN sur la question d'une possible fermeture d'une classe à l'école Gide
- > Madame le maire a écrit une lettre à Monsieur le Premier ministre pour protester contre la décision gouvernementale de ne pas soutenir la distribution de masques aux collégiens
- > Des contacts réguliers ont été maintenus avec la Police nationale afin de gérer la surveillance de la commune en coordination Police municipale - Police nationale
- > Mise à disposition d'un local pour les cabinets infirmiers harfleurais leur permettant de gérer en toute sécurité les visites à domicile des personnes atteintes par le Covid-19

Une activité communautaire réduite mais maintenue

Mardi 28 avril : participation de Christine Morel au comité technique de la communauté urbaine au sujet du plan de continuité des activités de la CU

Jeu 7 mai : participation de Christine Morel à la conférence des maires

En tant que vice-présidente de l'eau et de l'assainissement, Christine Morel a demandé à la présidence de la communauté urbaine que des facilités de paiement (échelonnement) des facteurs d'eau soient accordées à toutes les entreprises. Elle s'est également assurée auprès des services de la Communauté urbaine du maintien de la qualité de l'eau potable distribuée dans tous les foyers de l'agglomération.

**LE
HAVRE
SEINE**
MÉTROPOLE

Rétrospective

«Balade contée»

Il est 7h. «Impression au soleil levant» débute au petit matin, «dès potron minet» comme le dit Valérie Lecoq, la conteuse de la Compagnie du Piano à Pouce grâce à qui la visite est un classique des étés harfleurais. Toujours fréquentée, même si cette année le soleil s'est bien levé mais n'a pas daigné se montrer. Il en fallait plus pour décourager les promeneurs matinaux adeptes de contes et légendes cauchoises. À l'année prochaine, on l'espère !



Une après-midi au musée

Les mesures sanitaires contraignantes n'ont pas empêché les amateurs d'art médiéval de venir profiter du retour des «après-midi au musée». Parmi les participants, des artistes confirmés qui ont, de par leurs réalisations, ajouté du piment à ce moment déjà bien animé par «Touches d'histoire». Avec une météo très clémente et un décor comme le parvis du musée du prieuré, il va sans dire que tout le monde est partant pour continuer de suivre ces animations qui mêlent création, histoire et divertissement.



La foire Saint-Martin fidèle au poste !

Avec un protocole sanitaire contraignant certes, et des manèges manquants, la foire Saint-Martin donnait le sentiment de partir cette année avec un certain handicap. C'était sans compter sur le savoir-faire et la motivation des forains d'une part, et la détermination et l'expérience de la municipalité d'autre part, résultat : les harfleurais au rendez-vous et ravis de pouvoir se divertir en famille après cette période difficile et surtout vide d'animations... Une pause estivale sucrée, colorée et animée bref une belle fête foraine.



Mme Morel, accompagné de son adjoint et des agents municipaux responsables de la foire, ont été conviés par les forains à célébrer une ouverture inespérée.

Cérémonie du 14 juillet

La Révolution française apparaît comme le point de départ de notre démocratie contemporaine [...] Il sera indispensable alors que les citoyens s'en emparent afin de façonner le monde de demain, à travers d'autres luttes, sous d'autres formes, probablement plus vertes, capables de faire vivre cette soif de tout changer pour un idéal qui paraissait lointain et qui désormais se retrouve projeté dans nos réalités.» Christine Morel



Dossier



Spécial élections



Cher.es Harfleurais.es,

Le 15 mars 2020, vous avez choisi d'élire l'équipe de campagne Harfleur 2026 à près de 60 % des suffrages exprimés. Cette élection s'est tenue au début de la pandémie et c'est pourquoi la nouvelle équipe municipale n'a pu être installée qu'à partir du déroulement d'un Conseil Municipal bien particulier ce 26 mai 2020.

L'ensemble des élu.es du Conseil municipal est ainsi bien conscient que les conditions de son élection laissent dans l'ombre une partie importante de harfleurais.es qui n'a pu se déplacer par crainte des risques qu'ils.elles pourraient encourir. L'abstention s'élève ainsi à un taux record ; malgré tout, nombre d'entre vous m'ont apporté leur soutien, à l'occasion de nos rencontres, de nos échanges, nombreux et sincères.

Vous constaterez que l'équipe municipale que nous vous présentons dans ce numéro s'est voulue à votre image, c'est à dire diversifiée et plurielle (socialement, géographiquement, économiquement), proche, humaine et solidaire. Vous risquez d'en croiser souvent, au marché ou dans les commerces, assis à la terrasse d'un restaurant, assistant à un spectacle municipal à La Forge, attendant leurs enfants à la sortie de l'école ou encore, visitant notre musée du prieuré. Chacun d'eux pourra potentiellement être votre interlocuteur en fonction des sujets que vous souhaitez aborder.

Cette équipe municipale, porteuse des valeurs de gauche, de solidarité et écologiques est représentative de notre ville, habitants de toujours, ayant Harfleur chevillé au cœur ou nouveaux arrivants avec un regard neuf sur celle-ci. Comme nous nous y sommes engagés, l'action citoyenne sera au centre de notre mandat et pour cela je sais que je pourrais compter sur vous, sur vos idées, sur vos souhaits, sur vos projets pour notre cité.

Au-delà, être élu.e municipal.e sera aussi pour quatre d'entre nous, la responsabilité de vous représenter à l'échelle de notre agglomération au sein de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et d'y défendre notre place et nos valeurs. En effet, notre vie ne se limite pas à notre ville mais prend racine sur un territoire étendu, sur lequel nous travaillons, nous sortons, nous nous soignons, bref sur lequel nous vivons.

J'aurai à cœur de travailler avec tou.tes, dans un esprit d'ouverture et je vous invite déjà à vous projeter dans cet Harfleur de demain en feuilletant ici-même ces pages qui vous présentent les traits saillants des six prochaines années où votre contribution est et sera toujours indispensable. C'est pour cela que forts de votre soutien, nous œuvrerons ensemble pour que chacun.e d'entre vous se sente bien dans son quartier, bien dans sa ville, bien dans notre territoire.

«
L'équipe municipale que nous vous présentons dans ce numéro s'est voulue à votre image, c'est à dire diversifiée et plurielle...
»

Elections



Les résultats

Centre ville

1^{er} Bureau - La Forge - La Taillanderie
Rue Frédéric Chopin

Nombre d'électeurs inscrits : 787
Pourcentage de participation : 31,64 %
Pourcentage de votes blancs et nuls : 4,02 %

RÉSULTATS	
Harfleur ensemble pour demain	Harfleur 2026
38,95 %	57,03 %

2^{ème} Bureau - La Forge - Hall sud
Rue Frédéric Chopin

Nombre d'électeurs inscrits : 827
Pourcentage de participation : 38,35 %
Pourcentage de votes blancs et nuls : 4,71 %

RÉSULTATS	
Harfleur ensemble pour demain	Harfleur 2026
52,52 %	42,77 %

3^{ème} Bureau - Salle Jean Le Bosqué
Rue Jean Barbe

Nombre d'électeurs inscrits : 877
Pourcentage de participation : 34,32 %
Pourcentage de votes blancs et nuls : 2,98 %

RÉSULTATS	
Harfleur ensemble pour demain	Harfleur 2026
38,21 %	58,81 %

Fleurville

7^{ème} Bureau - Salle Albert Duquenoy
Rue Robert Ancel

Nombre d'électeurs inscrits : 714
Pourcentage de participation : 40,47 %
Pourcentage de votes blancs et nuls : 4,14 %

Beaulieu

4^{ème} Bureau - Point Accueil Jeunes
Avenue René Coty

Nombre d'électeurs inscrits : 609
Pourcentage de participation : 29,88 %
Pourcentage de votes blancs et nuls : 4,39 %

RÉSULTATS	
Harfleur ensemble pour demain	Harfleur 2026
29,67 %	65,94 %

5^{ème} Bureau - Pôle de Beaulieu
rez de chaussée haut - Place Jean Mermoz

Nombre d'électeurs inscrits : 775
Pourcentage de participation : 32,77 %
Pourcentage de votes blancs et nuls : 3,54 %

RÉSULTATS	
Harfleur ensemble pour demain	Harfleur 2026
39,37 %	57,09 %

6^{ème} Bureau - Pôle de Beaulieu
rez de chaussée bas - Avenue René Coty

Nombre d'électeurs inscrits : 692
Pourcentage de participation : 36,85 %
Pourcentage de votes blancs et nuls : 7,44 %

RÉSULTATS	
Harfleur ensemble pour demain	Harfleur 2026
35,30 %	57,26 %

RÉSULTATS	
Harfleur ensemble pour demain	Harfleur 2026
34,61 %	61,65 %

Présentation

Conseil Municipal
d'Harfleur

26 mai 2020



Séance électorale

Madame le Maire



Christine MOREL - Maire

Présidente du CCAS
Vice-présidente de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, en charge de l'eau et de l'assainissement
Présidente du SIEHGO
Secteur suivis en personne : Intercommunalité - Relations avec les associations d'élus - Sécurité Publique - Urbanisme et aménagement du territoire.
Attractivité : Tourisme et patrimoine, développement économique / Commerces / Marchés - Communication - Affaires immobilières
Organisation des services.

Les adjoints



Sylvie BUREL - 1^{ère} Adjointe au Maire

Vice-présidente du CCAS
• Affaires Sociales
• Logements sociaux et privés
• Personnes âgées / Liens intergénérationnels
• Santé
• Etat civil - Elections - Recensement



Dominique BELLENGER - 2^{ème} Adjoint au Maire

• Personnel municipal et instances paritaires
• Sport
• Vie associative et salles municipales
• Risques majeurs



Yvette ROMERO - 3^{ème} Adjointe au Maire

Membre du SIEHGO
• Finances
• Education et loisirs : Enseignement / Accueils périscolaires / Centres de loisirs
• Restauration municipale
• Maintenance et hygiène des locaux



Anthony DE VRIES - 4^{ème} Adjoint au Maire

• Travaux / Voiries / Bâtiments publics (régie et entreprises) / Mise en sécurité des bâtiments
• Transports / Stationnement / Modes de déplacements



Cindy EVRARD - 5^{ème} Adjointe au Maire

• Emancipation et citoyenneté
• Petite enfance / Enfance / Jeunesse / Famille
• Politique de la Ville



Loïck JAMET - 6^{ème} Adjoint au Maire

• Biodiversité
• Environnement / Cadre de vie / Propreté urbaine
• Déchets / Lutte contre les nuisances



Sabrina LEFEBVRE - 7^{ème} Adjointe au Maire

• Egalité femmes - hommes / Lutte contre les violences faites aux femmes
• Lutte contre les discriminations et les harcèlements
• Handicap



Ousmane NDIAYE - 8^{ème} Adjoint au Maire

• Culture et animations
• Relations internationales / Culture de paix

Les conseillers municipaux



José GUTIERREZ



Justine DUCHEMIN
Membre du SIEHGO



Jean-François BUREL
Membre du SIEHGO



Elise ROGER



Marjorie BELLENGER



Samuel LEROY



Julie LEMARCIS



Yoann LEFRANC
Membre du SIEHGO



Gilles DON SIMONI
Membre du SIEHGO



Sylvie DUCOEURJOLY



Jean-Pierre PEDRON
Membre du SIEHGO



Laurence AUDOUARD



Nicolas NOUAILHAS



Nathalie JAROUSSE

Groupe d'opposition - Union des élus indépendants



Nacéra VIEUBLÉ



Rémi RENAULT



Franck GROUSSARD



Aurélie REBILLEAU



Jean-Marc NEUVEU



Coralie FOLLET

Comprendre

Présentation des délégations et des axes politiques



Affaires sociales / logement / Intergénération / Santé

- Politique sociale solidaire
- Prise en compte de la diversité du public « âgé » (3e et 4e âge et actifs).
- Favoriser les relations intergénérationnelles
- Favoriser la réhabilitation des logements sociaux en fonction de la vie des habitant.es tout en préservant les valeurs écosolidaires



Associations

- Mise en relation des associations
- Favoriser l'intégration des nouveaux habitants au sein des associations



Discriminations

- Garder une vigilance transversale sur les violences intrafamiliales
- Sensibiliser sur le harcèlement et les violences de toutes natures
- Favoriser l'accessibilité



Voirie / Bâtiments

- Préserver le patrimoine historique, favoriser l'attractivité de la ville, y compris dans les reconversions de bâtiments.
- Repenser l'intégralité des bâtiments publics comme plus écologiques.
- Favoriser et optimiser les modes doux de déplacement pour réduire l'usage de la voiture et les inclure dans les voies de circulation et les manifestations municipales.
- Revoir le plan de mobilité de la ville avec une attention particulière à la sortie des écoles.



Culture / Tourisme / Patrimoine

- Développer la culture scientifique sous toutes ses formes
- Rendre la culture accessible au plus grand nombre



Environnement

- Verdissement intelligent local et participatif
- Biodiversité et protection des ressources
- Pédagogie et communication
- Développement durable



Emancipation et citoyenneté

- Sensibiliser, former et informer la population à la citoyenneté
- Intégrer la population à la vie de la cité
- Veiller à ce que toutes les catégories de population soient représentés dans le cadre de la démocratie participative



Politique de la ville / Enfance / Jeunesse

- Intégrer la jeunesse par le renforcement du lien interquartier, des animations, et de la mixité sociale
- Renforcer le lien intergénérationnel, plus particulièrement en cas d'isolement
- Renforcer le suivi de formation des harfleuraies.es tout au long de la vie
- Lutter contre la discrimination sociale et réhabiliter la valeur de l'individu

Projets

Quelques projets du mandat

Le verger municipal et les jardins partagés

La Municipalité envisage de faire sortir de terre un verger Municipal. Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs affichés par le programme de biodiversité et d'environnement accessible à toutes et à tous. Ce verger, géré conjointement par la municipalité et par des associations spécialisées sur l'entretien des arbres fruitiers, permettra d'être un laboratoire social de consommation raisonnée par la redécouverte des fruits de saisons. Laboratoire également de partage, d'échanges de bonnes pratiques autour du fruit : de la libre cueillette jusqu'à la recette. Cela sera l'occasion également de se familiariser avec les différentes variétés d'arbres ou d'arbustes et de compléter utilement les dispositifs existant autour de la sensibilisation au goût, au toucher, à l'expérience de la différence autour d'un même fruit.

Toujours dans cette visée de verdir notre quotidien, la mise en place de jardins partagés, gérés par les habitant.es se fonde sur des bases identiques de partage et de redécouverte des différentes étapes du jardinage, de la semence à la récolte en passant par l'entretien. Par ailleurs, ce projet doit permettre à celles et ceux qui n'ont pas de jardins de pouvoir en bénéficier de façon mutualisée.



L'aménagement des berges de la Lézarde



Imaginer ce que pourrait être Harfleur en réaménageant les berges de la Lézarde et du Saint Laurent, les voir s'animer au rythme d'évènements qui les mettent en Seine, cela commence par envisager le nettoyage de ces berges tout en repopularisant leur fréquentation. Déjà quelques moments forts s'y étaient déroulés en 2019 tels que le festival rétro, il s'agira de multiplier les initiatives visant à renforcer leur potentiel, mais également d'en faire et refaire un espace de promenade, de détente, de loisirs ouverts à tou.tes les Harfleuraies.es. Ici encore, une grande part à l'initiative citoyenne sera de mise dans la façon de repenser ces berges, ce patrimoine vert et bleu Harfleuraies.

La transformation du pôle de Beaulieu

Le pôle de Beaulieu existe depuis 2003. Il a initialement été pensé comme un espace d'accueil multifonction et pluri-associatif permettant de répondre au plus proche des besoins des Harfleuraies.es. Or, avec l'évolution de notre société, il est devenu impératif de le repenser de telle sorte qu'il puisse renouveler le rapport qu'entretiennent les habitant.es avec leurs services publics. Il s'agit de le rendre plus cohérent avec les missions qu'il assure, plus vivant en laissant à chaque utilisateur du pôle la liberté de se l'approprier dans des formes conviviales et attrayantes, d'y participer également à hauteur de ses envies comme de ses besoins (service d'accompagnement au numérique, espace de vie associative et citoyenne...). Un travail de concertation doit être mené dans les prochains mois afin d'étudier les possibilités d'évolution du pôle, afin de lui redonner toute son ampleur comme espace de services à la population dans une optique profondément participative.



Les 3 grands

Axes



La démocratie participative // l'écosolidarité // la lutte contre les discriminations

La nouvelle municipalité s'est fixée trois axes forts durant ce mandat qui concilient le travail initié durant le mandat précédent et des perspectives adaptées aux réalités nouvelles. Nous détaillerons ici trois axes structurants du projet municipal.

La démocratie participative

Déjà initiée dans le mandat précédent par la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes, les rencontres avec les habitants ou encore les réunions de concertation et d'information organisées par la municipalité, celle-ci mérite d'être davantage approfondie. D'une part, il s'agit d'accroître les moyens et les espaces de participation des habitants, et d'autre part de repenser le degré de leur investissement à chaque moment de l'action municipale.

Concrètement, c'est donner des outils à chacun pour qu'il s'investisse dans la vie de sa cité. Espaces de services publics, rues et places publiques, outil informatique ou modes d'interpellation, tout cela demande d'accroître les interactions entre les habitants et la municipalité. Cela demande un accompagnement, le partage d'information et de savoirs. Cela suppose également de rester vigilant à ne laisser aucun.e Harfleurais.e au bord de la route mais que d'une façon ou d'une autre, toutes et tous soient représentés, participent, animent Harfleur par ses envies et ses projets. Cet objectif de co-construction est amené à être au cœur de l'action municipale de demain.

L'écosolidarité

Le terme en a déjà interrogé plus d'un.e, il fait désormais partie du vocabulaire courant de l'équipe municipale. Il s'agit de prendre en compte d'un côté la dimension écologique propre désormais à chaque action municipale, et d'un autre côté la dimension solidaire qui doit en être le moteur, et de les considérer comme ne pouvant s'envisager l'une sans l'autre. En effet, l'écologie ne peut être que solidaire et équitablement partagée par l'ensemble des acteurs qui forment notre société comme notre ville. La solidarité elle aussi désormais, ne peut se penser autrement que dans sa dimension écologique. Dans un cas, il s'agit par exemple du verger municipal qui permet de renforcer la biodiversité sur Harfleur et que toutes et tous en bénéficient, dans l'autre il s'agit de repenser notre politique de logement en choisissant de ne pas étendre le bâti sur les terres arables ou vierges, mais d'optimiser l'utilisation des logements par le déploiement de stratégies intergénérationnelles ou encore d'adaptation des espaces de vie au parcours résidentiel de chacun.



La lutte contre les discriminations, le harcèlement et pour l'égalité



Axe fort du nouveau mandat qui reprend l'héritage des précédents, la lutte contre les discriminations, le harcèlement et pour l'égalité dispose désormais d'une délégation et d'une adjointe à part entière. Les discriminations sont nombreuses. Tant que l'on en oublie parfois ou préférons nous concentrer sur un seul type. Cet axe se veut profondément transversal, il représente une forme de veille au sein de chaque action municipale afin que l'égalité prévale et que toutes et tous puissent légitimement trouver leur place dans les projets qui voient le jour. Discriminations de genre, discriminations sociales, discriminations ethniques ou religieuses, discriminations physiques, leur nombre reflète les inégalités auxquelles les citoyens sont le plus souvent confrontés, bien souvent au moins une fois dans leur vie, en fonction des situations, du contexte. Le harcèlement fait également partie des phénomènes contre lesquels la municipalité souhaite agir en profondeur tant il est encore nombreux et souvent mal évalué dans les différentes sphères de la vie des individus.

Les principales délibérations du conseil municipal du 4 juillet 2020

Compte tenu des règles sanitaires en vigueur le conseil municipal s'est réuni exceptionnellement dans la salle du Creuset de la Forge, sous la présidence de Christine Morel, maire. Sur les 29 membres du conseil municipal, 24 élus étaient présents et 5 s'étaient excusés et avaient donné une procuration. 30 délibérations étaient inscrites à l'ordre du jour. Vous pouvez retrouver sur le site internet de la Ville une synthèse de l'ensemble des délibérations présentées ainsi que le compte rendu complet des débats dès qu'il sera adopté lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Formation de deux groupes d'élus

En début de séance, Christine Morel a informé l'assemblée de la création de deux groupes au sein des élus municipaux :

Le premier groupe intitulé « Harfleur 2026 », formé par les élus Communistes et Républicains du Conseil Municipal, dont le Président est Monsieur Yoann LEFRANC, est composé des 24 membres de la majorité municipale.

Le second intitulé « Harfleur ensemble pour demain » dont la Présidente est Madame Nacéra Vieublé, est composé des 6 membres de l'opposition municipale. Vous retrouvez dans chaque numéro du Zoom, les tribunes de libre expression de chacun de ces groupes d'élus.

Trois chantiers approuvés

Les conseillers municipaux ont approuvé le lancement de trois chantiers de travaux.

Lavabos supplémentaires pour les écoles

Le premier concernent l'ensemble des écoles harfleuraises et vise à installer des lavabos supplémentaires afin de rendre plus facile et plus rapide le lavage des mains des enfants durant la journée scolaire. Pour les primaires ces lavabos supplémentaires seront installés sous les préaux et dans les sanitaires existants pour les maternelles. Le coût global des travaux est arrêté à 25 000 € et le conseil a également autorisé le dépôt de demandes de subvention pour aider au financement. Les nouveaux lavabos seront opérationnels pour la rentrée de septembre.

Réfection du canalet Porte de Leure

Des infiltrations d'eau étaient constatées depuis de nombreux mois sur le cheminement piétonnier mais aussi dans certaines habitations riveraines. Après plusieurs investigations pour en déterminer les causes,

il a pu être constaté que l'étanchéité du canalet était en cause. Les travaux votés par le conseil consistent donc en la réfection de cette étanchéité. Le montant total des travaux est estimé à 48 000 €. Le conseil a également validé des demandes de subventions. Par ailleurs, les équipes techniques de la régie municipale sont également intervenues sur le site de la Porte de Leure afin de procéder à un grand nettoyage (enlèvement des lentilles d'eau, coupe de la végétation et ramassage des déchets notamment ceux jetés dans les bassins).

Eglise Saint Martin

Le troisième chantier adopté concerne l'église Saint Martin et des travaux préalables au lancement d'une étude diagnostique sur la structure de l'édifice. Ces travaux consistent essentiellement à un nettoyage de certaines parties encombrées de fientes de pigeons qui arrivent à nicher malgré les protections déjà posés il y a quelques années. Le montant total de ces interventions s'élève à 9 000 €.

Conseil municipal exceptionnel du 10 juillet

Le conseil s'est réuni le vendredi 10 juillet afin de procéder à la désignation des conseillers municipaux qui participeront à l'élection des sénateurs de Seine maritime le 27 septembre prochain. L'élection sénatoriale est en effet une élection au suffrage indirect par des « grands électeurs » dont des conseillers municipaux. Après un vote à bulletin secret, le conseil municipal a élu 15 grands électeurs : 12 pour le groupe Harfleur 2025 et 3 pour le groupe Harfleur, ensemble pour demain.

Prochain Conseil Municipal :
Samedi 19 septembre - 9h30 - La Forge
Les synthèses et PV des conseils sont disponibles sur www.harfleur.fr

Un été en douceur à Harfleur

Une après-midi au Musée

Le Rallye du patrimoine

En équipe, en famille, partez à la découverte du centre ville historique d'Harfleur ! Au fil des jeux, des énigmes, devenez un expert de l'histoire local et découvrez les secrets de la Cité des 104...

Mercredi 12 août - 15h30
Dès 7 ans - Rdv sur le parvis du Musée du Prieuré
Accès libre sur réservation

Une après-midi au Musée - Atelier

«Les petites bêtes du Moyen Âge»

Animé par Touches d'Histoire

Les créatures fantastiques sont nombreuses au temps des princesses et des châteaux forts ! La réalisation d'une gargouille en argile sera le clou du spectacle.

Dimanche 23 août - 15h30
Dès 6 ans - Musée du Prieuré
Accès libre sur réservation au 02 35 13 30 09

CinéToiles

Concert et ciné en plein air à la nuit tombée



Pour 2020, redécouvrez le film Beetlejuice de Tim Burton avec en première partie un concert des Gipsy Pigs.

Pour des raisons de protocole sanitaire, l'organisation de Ciné Toiles ne peut pas fournir de transats. Pensez à vous munir de quoi vous installer confortablement dans le parc.

Vendredi 14 août
Rdv parc de la Mairie, jauge réduite
Information au 02 35 13 30 09



Visite

«Les vitraux de l'église Saint-Martin, Harfleur»

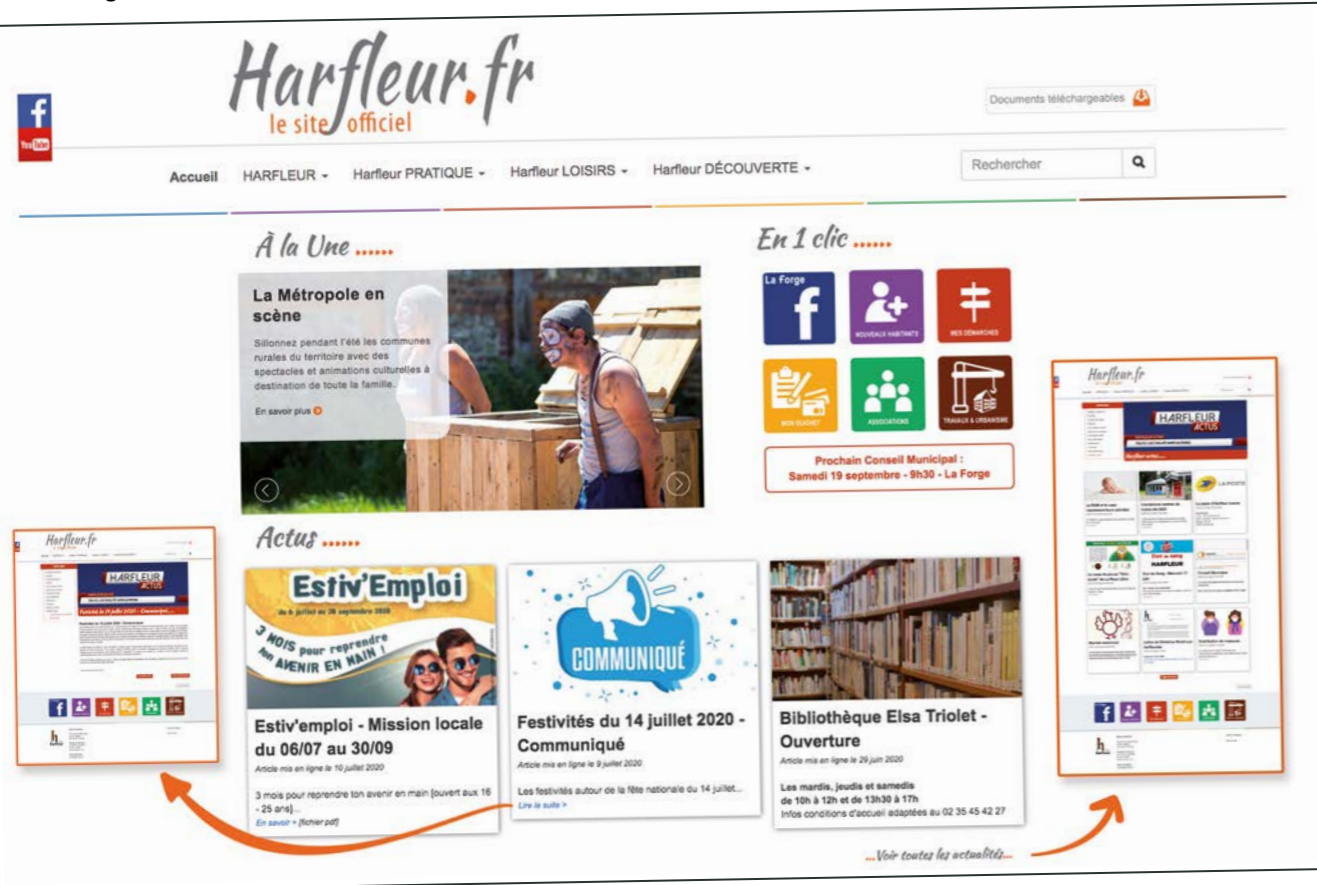
Suite à des destructions successives, l'église gothique Saint-Martin d'Harfleur a été privée de ses vitraux pendant un siècle. Depuis 2012, elle présente une œuvre majeure dans l'histoire du vitrail contemporain, quinze verrières du peintre Bernard Piffaretti sur le thème du partage. Elles marquent l'aboutissement d'une création novatrice tant dans la « matière picturale » que dans la technique du verre jamais utilisée à cette échelle.

Dimanche 13 septembre à 15h et à 16h
Rdv devant l'église
Accès libre sur réservation au 02 35 13 30 09



Nouveau look : plus pratique, plus fluide

Afin de faciliter la lecture et la navigation dans le site internet de la Ville, la page d'accueil a été optimisée. Des rubriques d'actualités visibles en un clin d'oeil, toutes les infos et des pages détaillées accessibles en un clic... à découvrir de toute urgence sur tous vos écrans >>> www.harfleur.fr



Agir au quotidien pour réduire ses déchets

Le meilleur déchet c'est celui que l'on ne produit pas ! Découvrez ici comment agir simplement pour produire moins de déchets.

Le compostage et le jardinage durable
En pavillon ou en habitat collectif, nous proposons des solutions adaptées à tous, pour que les biodéchets retournent à la terre.



Composter à domicile, c'est facile !
Cette opération initiée en 2008 a pour objectif d'équiper les foyers de l'agglomération havraise d'un composteur individuel
A ce jour près de 15 000 foyers se sont inscrits à l'opération et ont pu bénéficier gratuitement de cet équipement.
Vous avez vous aussi la possibilité de vous inscrire pour fabriquer à partir de vos biodéchets de cuisine et jardin un «engrais» naturel que vos plantations vont adorer.

Le compostage en pied d'immeuble
Si le compostage individuel continue à se développer sur notre territoire, il en va de même aujourd'hui pour le compostage collectif en pied d'immeuble. De nombreux sites sont déjà équipés. Vous souhaitez une information sur ce mode de valorisation des déchets, inscrivez-vous via le formulaire sur le site www.lehavreseinemetropole.fr

Le compostage de quartier
Autre solution pour valoriser ces biodéchets, le compostage de quartier!. Contactez notre maître composteur étudiera votre demande pour l'installation éventuelle* d'un composteur sur le domaine public et permettre ainsi à tous les habitants d'un quartier de composter.
Pour plus de renseignements contacter la direction gestion des déchets par e-mail
* une étude de faisabilité sera réalisée avant toute installation

En savoir plus sur le site Le Havre Seine Métropole :
<https://www.lehavreseinemetropole.fr/dossier/agir-au-quotidien-pour-r-duire-ses-d-chets>

COVID-19 : plan communautaire de déconfinement

Le Havre Seine Métropole présente son plan communautaire de déconfinement déclinant la stratégie nationale présentée par le Premier ministre devant l'Assemblée nationale.

Le plan communautaire de déconfinement a pris effet depuis le 11 mai : il est évolutif et pourra être adapté en fonction de l'évolution du contexte et des consignes nationales de déconfinement.

En savoir plus sur le site Le Havre Seine Métropole :
<https://www.lehavreseinemetropole.fr/actualite/covid-19-plan-communautaire-de-deconfinement>

Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :

<http://www.transports-lia.fr>
ou sur smartphone
« LiA les lignes de l'agglo »

Allo Agglo ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?

pour toutes questions sur la Communauté Urbaine,
Tél : 02 35 22 25 25
Site web :
www.lehavreseinemetropole.fr

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le **3237**

Urgences

Tél. prioritairement
15 : SAMU

17 : Police nationale

18 : Pompiers

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112 : Urgence depuis un portable

Si non, téléphonez au
02 35 13 30 00
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

Carnet

Naissances :

27/02/20 MARTIN Warren
13/03/20 PONTILLON Malone
24/03/20 PELTIER Leana
28/03/20 MALLET Alice
06/04/20 LE PRIOL Kaissy
23/04/20 PIRES Édouard
09/05/20 HERANVAL Léya
10/05/20 MARQUEZ Lyna-Rose
17/05/20 VAUGHAN Nelson
04/06/20 ZERROUKI Louisa
12/06/20 HATÉ Thalia

Décès :

28/02/20 CHARDEY Daniel
29/02/20 LEPETIT Andrée
07/03/20 GIRARD Alain
09/03/20 DURAND Colette
19/03/20 SIMON Françoise
03/04/20 HERVÉ René
04/04/20 RAFFIN Marcel
08/04/20 LEMOINE Pierre
13/04/20 CHAPELLE Yvon
14/04/20 TEINTURIER André
20/04/20 DELANGE Eugène

22/04/20 FENNANE Jemaâ
24/04/20 LECOURT Sabine
08/05/20 LE MARCHAND Claude
14/05/20 HÉDOUIN Annie
16/05/20 DESCHAMPS Lydie
18/05/20 POULET Jean-Paul
30/05/20 NÉSEN Marcelle
11/06/20 DESJARDINS Claude
17/06/20 LEBAILLIF Janine
25/06/20 BENLEBSIR Saïd
03/07/20 LEPILLER Eugénie

Nouveauté 2020 !

La métropole en scène

Le Havre Seine Métropole propose un vent de fraîcheur en sillonnant pendant l'été les communes rurales du territoire de l'agglomération avec des spectacles et des animations culturelles à destination de toute la famille. Pour la plupart à un saut de puce d'Harfleur, ils permettent de se divertir dans un cadre souvent champêtre et de partir à la découverte des communes de la communauté urbaine du Havre Seine Métropole.

Spectacle

Chanson de proximité à la carte / Garçons SVP !

22 juillet – 16h - Cap d'Antifer / 23 juillet – 17h30 - Graimbouville / 14 août - 17h30 - Sainneville

Animation culturelle

Les sens en folie – Touches d'Histoire

29 juillet - 15h - St Romain de Colbosc

Animation culturelle

Randonnée junior – Maison Pour Tous

31 juillet – 14h30 - St Romain de Colbosc



Spectacle – Duo burlesque

Les Barjes – Joe & Joe

05 août – 16h - St Jouin Bruneval / 19 août - 16h - Rogerville



Animation culturelle

Course d'orientation – Maison pour Tous

07 août – 14h30 - St Romain de Colbosc

Animation culturelle

Le Parc de Gromesnil, un écrin à découvrir

Marc Vatinel, architecte paysagiste

08 août - 10h - St Romain de Colbosc



Animation culturelle

Les arts de l'eau – Touches d'Histoire

12 août - 15h - St Romain de Colbosc

Spectacle – Clown

Magik Fabrik – Incognito

26 août – 16h - Turretot

Spectacle – Conte

Eugène Guignon : panier garni

27 août - 18h - Rolleville



Pour tous les détails de ces animations rendez-vous sur :

<https://www.lehavreseinemetropole.fr/actualite/la-metropole-en-scene>

Groupe majoritaire

Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

L'après-Covid : nous rêvions d'un autre monde ?

Nous venons de traverser une crise sanitaire sans précédent et beaucoup de commentateurs ont évoqué le fait qu'elle allait changer notre façon de concevoir nos vies, le paysage politique, l'avenir de toutes et de tous. Force est de constater que les lignes n'ont pas l'air d'avoir été profondément ébranlées.

L'ultralibéralisme reprend son cours, soutenu par le gouvernement qui a déjà annoncé son intention de reprendre les réformes laissées de côté, a déjà aidé plusieurs multinationales qui ne se sont pas privées pour autant de licencier ou d'annoncer la délocalisation d'un certain nombre de sites.

Le rôle des communes a été plus que loué durant cette crise, précipitant le souhait du gouvernement de décentraliser davantage. Il y a fort à parier que si les communes se voient attribuer de nouvelles compétences, elles n'en toucheront pas les bénéfices financiers. Pourtant, les communes ont prouvé qu'elles étaient le creuset du changement.

Bouclier social et sanitaire lors de la crise, acteur local, proche de ses habitants, porteur de projets tangibles, la commune peut et doit être l'échelle privilégiée pour apporter ce vent de transformation des mentalités, d'une vie plus sereine, plus solidaire, plus écologique, qui associe sincèrement ses citoyens aux actions qu'elle entreprend.

Notre nouveau groupe « Harfleur 2026 » au conseil municipal s'y est engagé dans son programme, il est impatient de travailler avec vous tous.

Yoann Lefranc
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

Ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse

Hier tout allait bien et maintenant j'ai de la fièvre. « J'ai dû attraper un coup de froid » ! Mon médecin en souriant m'a simplement dit « on n'attrape pas froid, on attrape un virus ou une bactérie ».

La pandémie liée à la circulation du virus covid 19 nous a appris que la meilleure façon d'éviter de « l'attraper » et surtout de le transmettre consiste à porter un masque de protection et se laver régulièrement les mains. Pourtant lorsqu'on observe le comportement de certaines personnes le message visiblement ne semble pas les concerner.

C'est bien triste et révoltant car nous avons le privilège d'habiter dans un pays où les libertés individuelles sont des plus garanties. Alors au nom de la liberté est-il normal qu'une minorité d'inconscients mette en péril la santé des autres ?

Ceux-là ne mesurent pas la chance de n'avoir jamais goûté à un régime totalitaire. Le mépris des autres trouve une triste illustration par le nombre de masques qui souillent nos rues et nos rivières.

Pour rappel ce délit est passible d'une amende de 135 Euros pouvant même aller jusqu'à 750 Euros si la police établit un procès-verbal transmis au tribunal. A bon entendeur...

Nacéra Vieublé
Présidente du groupe

A vos Agendas !

Saison touristique



Lecture en famille

Des livres sont proposés à la lecture afin de partager un moment en famille.

Jusqu'à la fin du mois d'août

Les mercredis et vendredis de 14h à 18h

Sur le mail de La Forge



Une après-midi au Musée Le Rallye du patrimoine

Mercredi 12 août - 15h30

Dès 7 ans - Rdv sur le parvis du Musée du Prieuré

Accès libre sur réservation au 02 35 13 30 09 [La Forge]

Ciné Toiles

«Beetlejuice» de Tim Burton

Concert et ciné en plein air à la nuit tombée

1ère partie : Gipsy Pigs

Vendredi 14 août

Pour des raisons de protocole sanitaire, l'organisation de Ciné Toiles ne peut pas fournir de transats. Pensez à vous munir de quoi vous installer confortablement dans le parc.

Rdv parc de la Mairie, jauge réduite

Information au 02 35 13 30 09 [La Forge]

Une après-midi au Musée - Atelier Les petites bêtes du Moyen Âge

Animé par Touches d'Histoire

Dimanche 23 août

Musée du Prieuré

Accès libre sur réservation au 02 35 13 30 09 [La Forge]



Visite - «Les vitraux de l'église Saint-Martin, Harfleur»

Dimanche 13 septembre à 15h et à 16h

Rdv devant l'église

Accès libre sur réservation au 02 35 13 30 09 [La Forge]



Animations proposées sur réservation [création de listes d'attente en fonction de l'évolution des consignes sanitaires], démarche obligatoire afin d'assurer des conditions sanitaires optimales.

Jauges réduites - port du masque obligatoire - animation en extérieur - distanciation physique lors des ateliers.

Renseignements,
inscriptions et billetterie :
Accueil La Forge 02 35 13 30 09

Retrouvez tous les détails et
les compléments d'informations sur :

www.harfleur.fr